

Amis et Pèlerins de Saint-Jacques de la Voie de Vézelay

Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France (1998)
Basilique et colline de Vézelay (1979)
classés au Patrimoine mondial

Siège social : 24 Rue Saint-Pierre
89450 - Vézelay
Tél. 03 86 32 38 11
Association déclarée régie par la loi de 1901
n° W 89 2000 630



PROCES-VERBAL

de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 12 mars 2016

**Monastère de l'Annonciade
18230 SAINT-DOULCHARD**

Le bureau d'accueil, constitué de Josette et Alain Reinbold, Dominique Miscopain, procède à l'enregistrement des pouvoirs et des émargements des personnes présentes.

Membres présents ou représentés : 96 dont 47 présents et 49 représentés. Les adhérents à jour de leur cotisation étant au nombre de 147 à ce jour, le quorum fixé par les dispositions de l'article 19 alinéa 1 des statuts est atteint à 66%. L'assemblée peut donc délibérer valablement.

1 – Ouverture de l'Assemblée Générale

A 14h15,

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers Amis, Chers Adhérents :
Je déclare ouverte la XVIème assemblée générale ordinaire annuelle 2016 de l'Association des Amis et Pèlerins de Saint-Jacques de la Voie de Vézelay.

Pour que notre assemblée puisse délibérer valablement, selon les dispositions de l'article 19 des statuts de l'association, elle doit réunir au moins la moitié plus un de l'ensemble des membres actifs à jour de leur cotisation, présents ou représentés par un pouvoir écrit remis à un autre membre, présent et à jour de sa cotisation 2016.

www.vezelay-compostelle.eu

*Correspondance: Association des Amis et Pèlerins de Saint-Jacques de la Voie de Vézelay
8, rue des Ardilliers 16000 Angoulême*

Membres présents ou représentés : 96 dont 47 membres présents, et 49 membres représentés. Les adhérents à jour de cotisation étant au nombre de 147, le quorum est atteint. Notre assemblée peut donc valablement délibérer.

Avant de passer à l'ordre du jour, je veux remercier de leur présence l'ensemble des participants, invités ou adhérents qui ont fait le déplacement jusqu'au Monastère de l'Annonciade à Saint-Doulchard

Saluons la présence de **Madame Marguerite Maldan**, présidente de l'association des Amis de Saint-Jacques en Bourbonnais, de **Jean-Pierre et Geneviève Dupin**, représentant François Kocher, président de nos Amis d'Aquitaine, de **Jean-Claude Belleville**, président de la Confraternité des Pèlerins de Saint-Jacques en Bourgogne, de **Jean-Paul Rousseau**, président de l'association Yonne Compostelle.

Venant de plus loin, je salue la présence de **William Griffiths** de la Confraternity of Saint-James en Angleterre et de **Gerhard Waygand**, de la Hessliche Jakobus Gesellschaft de Francfort, tous deux membres de l'association

Sur la Voie de Vézelay, il existe une petite commune par la taille mais grande par la volonté de participer à l'essor de la Voie de Vézelay. Elle n'est sans doute pas la seule. Située sur la branche sud de la Voie, entre Vézelay et Nevers, à 12km de Nevers, j'ai nommé **Guérigny**.

Guérigny doit sa renommée grâce à Pierre Babaud de la Chaussade, qui y a fondé les Forges Royales qui vont devenir l'une des plus importantes forges royales du XVIIIème siècle. Elles n'ont cessé leur activité qu'en 1971. Vous pouvez encore y admirer de magnifiques vestiges de cette glorieuse période.

Je salue ici la présence de Monsieur **Jean-Pierre CHATEAU**, maire de Guérigny, accompagné de **Nathalie LEBAS** et **Jean-Luc CLEAU** adjoints.

Ils ont décidé l'ouverture très prochaine d'un refuge pèlerin municipal, et le balisage dans la traversée urbaine de la Voie de Vézelay, avec les coquilles en bronze, symbole de cette Voie.

Le refuge de Guérigny sera labellisé « Refuge pèlerin de la Voie de Vézelay, et complétera le maillage des hébergements proposés aux pèlerins de plus en plus nombreux qui empruntent la Voie Historique de Vézelay. Monsieur CHATEAU vous présentera cela dans la rubrique « La parole aux invités ».

Pris par leurs obligations et n'ont pas pu nous rejoindre et nous ont prodigués leurs encouragements, je citerai les maires d'Ainay-le-Château, de Bouzais, de Saint-Ferme, de Vézelay, et de Bourges, le président de la F.F.A.C.C. Sylvain Penna qui m'a chargé de vous lire le message suivant :

Chers amis,

Vous m'avez invité à participer à votre assemblée générale et je vous en remercie.

J'ai chargé votre président Bernard Kienzler, également administrateur de la F.F.A.C.C., de me représenter et de vous transmettre mes salutations les plus amicales, ainsi que mes souhaits que cette assemblée soit une grande réussite et un grand moment pour vous.

Soyez assurés que la fédération est à vos côtés et que vous pouvez compter sur elle.

Notre rassemblement, notre fraternité et notre solidarité font notre force pour porter haut les couleurs, mais surtout les valeurs, de nos chemins.

Tous ensemble nous serons le changement que nous voulons voir dans le monde.

*Mes amitiés jacquaires à tous
Sylvain*

Enfin, et j'aurai dû commencer par elles, je tiens particulièrement à remercier sœur Marie de la Miséricorde, ainsi que toutes les sœurs du monastère de l'Annonciade, pour leur accueil chaleureux. Elles se sont dévouées pour nous accueillir depuis jeudi soir dans la tradition d'hospitalité du Chemin, pour nous permettre de vivre ces moments de retrouvailles dans les meilleures conditions possibles.

Elles ont également assuré toute l'intendance de la 1^{ère} session d'initiation à l'hospitalité que notre association a organisée conjointement avec nos amis de Limousin-Périgord depuis lundi soir. Un grand bravo sous vos applaudissements.

Avant d'ouvrir les travaux de cette assemblée, je voudrais évoquer la mémoire de Bernard Martin qui a pris son vrai bâton de pèlerins sur la Voie Lactée, au milieu des étoiles, en novembre dernier à l'âge de 82 ans

« Adhérents de l'association depuis 2003, Bernard et son épouse Gisèle ont accompli leur pèlerinage de Chatillon sur Seine à Saint-Jacques de Compostelle, par la Voie de Vézelay en 2004.

Dès 2005 Bernard et Gisèle deviennent particulièrement actifs pour l'association et les pèlerins :

- balisage avec pose des balises tout au long des 120km de la branche nord dans l'Indre, formation des baliseurs qui en assurent le suivi. Ils effectuent eux-mêmes l'entretien et le balisage des chemins entre Vézelay et Corbigny avec 3 passages par an qui leur ont permis de rencontrer nombre de villageois dont certains sont restés leurs amis. Le coupe-coupe de Bernard restera célèbre pour avoir supprimé les branches d'arbustes et les ronces gênant la marche !!!

- tenue des permanences au bureau de Vézelay.

- accueil des pèlerins en refuges.

On doit à Bernard de très nombreuses photos, des chemins, mais aussi de tant de manifestations organisées par l'association, et qui ont agrémenté de nombreux comptes-rendus d'activités.

Bernard aimait beaucoup la nature et la randonnée. Il a assuré le balisage de GR® dès 1975. Il encadrait des randonnées à la M.J.C.

Avec Gisèle, Bernard chantait depuis 1984, et ces dernières années ils retrouvaient avec plaisir ses amis choristes au Cœur de France Bourgogne, pour répéter le week-end à Dijon.

Non seulement il s'intéressait au patrimoine, à l'histoire locale, mais il était membre de l'association des Amis du musée de même que de la Société archéologique et historique du Châtillonnais.

Il avait aussi trouvé le temps de contribuer à l'information de ses concitoyens en étant le correspondant du « Bien Public », le quotidien de la Côte d'Or.

Bernard était un homme discret, chaleureux et disponible.

Nous l'aimions pour toutes ses qualités, sa simplicité et sa générosité. C'est l'homme que j'ai appris à connaître depuis 2009.

Les « Amis et Pèlerins de Saint-Jacques de la Voie de Vézelay » ne l'oublieront pas.

Je vais vous demander de vous lever pendant quelques instants pour que nos pensées puissent l'accompagner sur son nouveau Chemin.

Gisèle a exprimé le souhait de porter à votre connaissance ces quelques mots :

« Très touchée par vos témoignages de sympathie et d'affection lors de son deuil, la famille de Bernard Martin vous remercie de l'avoir entourée et soutenue par votre présence, vos fleurs et vos messages d'amitiés et vous prie de trouver ici l'expression de sa sincère reconnaissance. »

L'ordre du jour de cette XVIème assemblée générale a été préparée et approuvée par le conseil d'administration du 20 janvier 2016 et finalisé par le conseil d'administration qui s'est tenu hier matin.

Je vais maintenant vous faire lecture du rapport d'activités de l'année 2015.

II – Rapport d'activités – 2015– Rapport moral

L'an dernier nous fêtons le XVème anniversaire de notre Association à Vézelay même. Le programme concocté par une petite équipe de bénévoles a été particulièrement apprécié par l'ensemble des participants : visite aux lanternes de Vézelay même si un vent froid s'était invité pour empêcher le bon fonctionnement de ces lanternes, visite clôturée par un excellent vin chaud servi dans la cour du Centre Sainte Madeleine, concert vocal de grande classe en l'auditorium de la Cité de la Voix, tout cela a marqué ce XVème anniversaire.

Dans le même cadre de cette année anniversaire, nous avons lancé un **concours photos** intitulé « **Déclics et des Pas** », ouvert à tous les pèlerins parcourant la Voie Historique de Vézelay. 11 participants qui ont tous fait preuve de créativité, ont été récompensés. Toutes leurs photos sont visibles sur le site de l'association.

Ce demi-succès ne devrait pas rester sans lendemain. Cependant l'organisation de ce type de manifestation n'est pas chose aisée. La recherche de partenaires pour doter les lauréats, est particulièrement laborieuse. Seuls ont répondu à nos demandes, Raidlight France et le Vieux Campeur. L'association y a pourvu à sa mesure. Peut-être pourrions-nous envisager une nouvelle édition en 2017, puis en 2019. Nous en reparlerons en 2017.

En 2015, l'association s'est dotée d'un bel outil de communication avec le stand parapluie déployé à ma gauche.

Nous avons ainsi pu organiser les premières **journées Portes Ouvertes** au refuge pèlerin d'Ainay-le-Château. Le soleil était de la partie. La municipalité a largement contribué au succès de ces journées : mise à disposition d'un beau tivol blanc pour accueillir les visiteurs, autour d'une expo photos du refuge, avant les travaux et après les travaux, d'un buffet avec boissons chaudes et fraîches. Succès total ! Les nombreux visiteurs ont apprécié les explications fournies par les bénévoles présents, Josette et Alain Reinbold, Michel Guichard et moi-même ainsi que l'hospitalier présent. Le

fonctionnement d'un refuge pèlerin n'a plus de secret pour eux, les buts et objectifs de notre association, entièrement fondés sur le bénévolat non plus. La quasi-totalité du conseil municipal d'Ainay-le-Château, avec Monsieur le maire Stéphane Millaveau à sa tête, nous a fait l'honneur de sa visite samedi en fin de matinée.

Une expérience à reconduire en 2016 à Saint-Ferme ou à Bouzais. Les demandes ont été faites auprès des municipalités concernées.

Notre association a été invitée à **l'inauguration officielle du refuge pèlerin de Périgueux** le 23 mai 2015, très beau refuge d'une dizaine de lits, située en centre-ville et siège de l'association des Amis et Pèlerins de Saint-Jacques en Limousin-Périgord.

Le 26 septembre 2015, notre association a participé à **l'inauguration d'un nouveau refuge pèlerin municipal à Le Veudre**, refuge qui a reçu le label « refuge de la voie de Vézelay » à la demande expresse de la municipalité et validée par notre conseil d'administration. Ce refuge se situe à une trentaine de km avant Ainay-le-Château sur la branche sud de la Voie et peut devenir l'étape idéale avant d'arriver à Ainay.

En ce qui concerne notre projet de **Maison du Pèlerin de Vézelay**, notre première rencontre avec Monsieur Hubert Barbier, maire de Vézelay, lors de notre A.G. du 28 février 2015, n'est pas resté sans suite. A l'occasion de l'inauguration des travaux de restauration de la Porte Neuve le 10 octobre 2015, le contact avec Monsieur Hubert Barbier a été efficacement renoué. Deux rendez-vous à Vézelay ont été fixés, les 09 et 16 novembre 2015 dont le premier a été « oublié » par Monsieur Barbier. Nous en avons été quitte, Michel Guichard et moi-même, pour un aller/retour pour des prunes, lui au départ de Dijon et moi au départ d'Angoulême.

A ce jour il ne m'est toujours pas permis de vous apporter des précisions quant au lieu de l'implantation de cette maison du pèlerin, à la demande de Monsieur Barbier. Par contre ce que je peux vous dire, c'est que j'ai reçu les plans sommaires du bâtiment éventuellement prévu. (pb judiciaires dans le cadre d'une donation, en cours).

Quelques chiffres pour apprécier le travail fourni par les bénévoles de l'association en 2015 :

Votre conseil d'administration s'est réuni à 4 reprises à Paris, à 2 reprises à Vézelay lors de l'A.G. du 28.02.2015 et à une reprise, ici-même à Saint-Doulchard.

Notre association a été représentée par son président à 4 réunions du bureau de **la F.F.A.C.C** à Paris et à l'assemblée générale de la F.F.A.C.C. de Gradignan du 06 au 08.11.2015 accompagné de 7 adhérents.

Nos 3 refuges ont accueillis 999 pèlerins soit une progression appréciable de 17%

Notre permanence de Vézelay a reçu la visite de 1.061 personnes, en baisse de 24 % pour revenir au niveau de 2014.

Les explications à cette baisse peuvent être au nombre de 3 : sortie des nouveaux guides Miam Miam Dodo et LEPERE, meilleure utilisation de notre site internet et enfin relance de l'accueil au Centre Sainte Madeleine.

Notre site internet a reçu en 2015, 24.000 visites par 16.334 utilisateurs du monde entier, contre 22.524 visites par 13.829 utilisateurs du monde entier, en 2014.

Une version anglaise est venue s'ajouter aux versions française, allemande et néerlandaise. Merci à Arno Cuppen et ses amis pour le travail accompli.

Seul bémol, la nette sous-utilisation de la partie intranet du site, réservée aux adhérents.

Le bulletin de l'association, sous la houlette de Jacques Marié, en est à son 7^{ème} numéro. Une présentation améliorée le rend plus lisible.

Jacques pourrait vous dire, comme je l'ai dit l'année dernière, que ce bulletin est le trait d'union entre les membres de l'association. Vous vous devez de vous l'approprier encore plus. Sa survie est toujours fragile et il ne pourra survivre sans l'apport de vos propositions d'articles, de vos expériences jacquaires.

En parcourant la Voie de Vézelay, vous avez certainement remarqué que certaines communes comme, Vézelay, Périgueux, Limoges, Saint-Léonard de Noblat, La Souterraine, Port-Sainte-Foy), Pellegrue, Saint-Ferme, Saint-Sever, Issoudun, Neuvy-Saint-Sépulchre, Chateauroux, et j'en oublie sans doute, ont balisé la voie les traversant avec nos fameuses **coquilles en bronze**.

Bref rappel historique : La Ville de Léon, sur le Camino français, a mis en place une signalisation jacquaire d'une qualité exceptionnelle :

- beauté et inaltérabilité des coquilles en bronze fixées au sol des rues du « camino », bien visible et protégées de tout risque de dégradation ou de déprédation :

- parfaite lisibilité de l'itinéraire jacquaire urbain, qui facilite singulièrement la progression du pèlerin, sans perte de temps et sans risque de perdre l'orientation du chemin dans une ville inconnue.

Au moment de sa création, notre association a pu obtenir l'exclusivité en France de cette coquille en bronze, grâce à un accord signé avec le créateur espagnol de cet emblème jacquaire complété par un dépôt auprès de l'I.N.P.I., au seul profit de l'ensemble de la Via Lemovicensis.

Ainsi se trouve acquise la possibilité de matérialiser le chemin de Saint-Jacques dans les endroits remarquables de la voie de Vézelay, dont cette coquille devient l'emblème unitaire de prestige : son élégance et sa qualité enrichissent et embellissent le patrimoine du chemin.

L'exceptionnelle qualité de ces coquilles en bronze de la voie de Vézelay a été soulignée par les Bâtiments de France eux-mêmes, en donnant leur accord pour la mise en place.

La convention qui liait notre association avec la ville de Léon étant arrivée à terme début juillet 2015, nous avons entamé dès le printemps les démarches pour renouveler cette convention. Nous avons appris que le fondeur qui opérait à Léon avait cessé toute activité. Le Centro de Los Officios de Léon nous a proposé de récupérer le moule de la coquille et d'en assurer le coulage auprès d'un fondeur en France, proposition soumise à notre conseil d'administration et acceptée à l'unanimité. Quant à la convention, différents changements dans les équipes municipales suite aux élections en Espagne, ont fait qu'elle doit être bloquée dans une pile de documents sur le bureau de la personne chargée de la vie culturelle de la ville de Léon qui a sans doute d'autres urgences à traiter. Comme elle était tacitement reconductible jusqu'en juillet 2025, nous n'avons pas de problème de ce côté.

Après de très nombreux mails échangés avec le Centro de Los Officios de Léon, et l'envoi d'une lettre en recommandé avec accusé de réception au maire de Léon, J'ai récupéré le moule positif en résine de la coquille, qui doit permettre à une Fonderie de fabriquer un négatif de ce moule pour y couler la

coquille en bronze. Plaque de 8 moules dont l'association est devenue propriétaire, ce qui nous permet de ne pas être pieds et poings liés par une fonderie en particulier.

Fin décembre 2015, j'ai enfin pu récupérer un exemplaire de cette fameuse coquille et suis très fier de pouvoir vous la présenter.

La fonderie est prête à honorer toute commande et à livrer en 3 semaines.

Tel est le rapport d'activités pour l'année 2015, qu'au nom de notre conseil d'administration, je soumetts aux votes de l'assemblée ici présente, mais pas avant vous avoir donné la parole pour tout commentaires ou toutes questions :

Questions / commentaires :

Q : Mme CHANEL demande le coût de la coquille ?

R : Nous fournissons tous les éléments pour cette réalisation, la commune passe commande directement à la fonderie. Coût 2016 : 50€ HT.

Q : Mr Alain GAILLARD demande si l'on peut acheter cette coquille ?

R : La question à été posée au C.A. Affaire à suivre.

Q : Jean-Pierre DUPIN demande les suites données, si l'image de cette coquille est utilisée sans accord ?

R : 2 actions ont déjà été conduites et chaque fois l'association a été dédommagée.

Les questions étant épuisées, le rapport d'activité 2015 est voté à l'unanimité.

III - Rapport financier - exercice 2015

- Cette année, comme depuis quelques années, nous allons vous présenter un compte d'exploitation synthétique : néanmoins si quelqu'un parmi vous le demande, je pourrai vous donner le détail de tel ou tel poste.
- Mais avant toutes choses, il convient de corriger une regrettable erreur qui affecte le document que vous avez reçu avec votre convocation : en effet dans le poste 4 des dépenses, il convient de lire 2.725,36 € et non 2.272,56 € comme il est écrit dans le document que vous avez reçu. Corrélativement, l'affectation en réserves (poste 0) doit également être corrigée ; il faut en effet lire 4.966,75 € au lieu de 5.419,55 €.

COMPTE D'EXPLOITATION 2015

RECETTES			DÉPENSES		
-1-	Cotisations	5.880,00 € <i>(6.000,00 €)</i>	2.240,45 € <i>(2.200,00 €)</i>	Frais de bureau	-1-
-2-	Dons & legs	616,00 € <i>(500,00 €)</i>	503,45 € <i>(650,00 €)</i>	Assurance RC	-2-
-3-	Subventions & partenariats	1.249,30 € <i>(100,00 €)</i>	307,70 € <i>(250,00 €)</i>	Cotisations & participations	-3-
-4-	Produits financiers	269,17 € <i>(350,00 €)</i>	2.725,36 € <i>(2.300,00 €)</i>	Frais de fonctionnement	-4-
-5-			2.416,84 € <i>(2.300,00 €)</i>	Frais d'équipements	-5-
-6-	Produits des activités	16.855,40 € <i>(8.450,00 €)</i>	20.702,43 € <i>(11.100,00 €)</i>	Dépenses des activités	-6-
-7-	Produits de l'hospitalité	21.813,71 € <i>(18.500,00)</i>	13.263,57 € <i>(15.200,00 €)</i>	Dép. d'aide aux pèlerins	-7-
-8-	<i>Valorisation du bénévolat</i>	<i>sera</i>	<i>présentée</i>	<i>ultérieurement.</i>	-8-
-9-	Produits divers	442,97 € <i>(100,00 €)</i>	0,00 € <i>(0,00 €)</i>	Dépenses diverses	-9-
-0-	Prélèvements sur réserves	0,00 € <i>(0,00 €)</i>	4.966,75 € <i>(0,00 €)</i>	Affectation en réserves	-0-
	TOTAL des recettes	47.126,55 € <i>(34.000,00) €</i>	47.126,55 € <i>(34.000,00) €</i>	TOTAL des dépenses	

- Je vais d'abord vous présenter le compte d'exploitation de manière traditionnelle pour que l'on puisse le comparer à ceux des années précédentes. Ensuite j'y ajouterai, au chapitre 8 la valorisation du bénévolat.
- En noir les chiffres de cette année, et en bleu, ceux qui avaient été budgétés et votés lors de notre assemblée générale de 2015.
- En rouge et en vert les chapitres importants (de plus de 1.000 €) qui ont varié de manière significative par rapport aux prévisions du budget 2015, et sur lesquels nous nous attarderons davantage.
- En vert : les recettes qui ont rapporté plus que prévu en recette.
- En rouge : les dépenses qui ont été supérieures au budget.
- On remarquera que le budget 2015 a été exécuté avec un bonus de 4.966,75 € qui seront affectés en réserves si vous en décidez ainsi (c'est-à-dire si vous donnez quitus au bureau en votant ces comptes). D'où viennent ces fonds ? En observant les codes couleurs dont je me suis servi cela saute aux yeux : on voit 2 postes en vert et seulement 1 en rouge. En effet, nous avons eu une rentrée d'argent supérieure de plus de 13.000 € à nos prévisions ; et même si nos dépenses ont été supérieures de près de 7.600 € à ce que nous avions budgété, la différence entre l'excédent de nos recettes et le surplus de nos dépenses explique le bonus de plus de 5.400 €.
- En recettes :

-
- **Les points 1, 2, 4** n'appellent aucun commentaire car ils sont conformes au budget qui a été voté à l'A.G. 2015.
- Le point 3, qui s'appelle désormais « subventions et partenariat » a grossi de 1.149 € puisque le budget ne prévoyait que les 100 € qui nous sont traditionnellement alloués par la mairie de Pellegrue. En fait nous avons signé une convention avec les deux éditeurs de guide que nous diffusons (Lepère et Vieux Crayon) qui en échange de nos activités de balisage de la voie de Vézelay, nous attribuent un petit pourcentage sur tous les guides vendus (pas seulement par nous) en fonction du nombre de kilomètres balisés ; pour 2015 seules les éditions du Vieux Crayon nous ont réglé cette somme de 1.149 € qui disons-le ne nous appartient pas totalement. En effet la convention précitée prévoit que nous redistribuons une partie de cette somme aux autres associations de la voie de Vézelay, au prorata du nombre de kilomètres que chacune d'entre elles balisent. Chose qui sera faite dès que les éditions Lepère auront envoyé leur chèque pour 2015.
- **Le point 6** « Produit des activités » a rapporté pratiquement le double de ce qui était prévu, soit 8.400 €. Cette somme s'explique par une sous-estimation très nette de ce qu'a rapporté l'A.G. 2015. Nous pensions que l'apport des participants serait de l'ordre de 3.000 €, alors qu'il a été de plus de 8.000 €. D'autre part, les ventes de guides avaient été considérées comme marginales pour la première année (500 €) ; en réalité on en a vendu pour 4.200 €. Rien que ces deux points (+ 5.400 € pour l'A.G. et + 3.700 € pour les guides) expliquent que ce chapitre ait rapporté près de 8.400 € environ. Alors certains esprits chagrins me diront que le compte n'y est pas ; en effet les gains cumulés de l'A.G. et des guides s'élèvent à 9.100 €. Où sont passés les 700 € manquants ? Il n'échappera à personne que nous vendons autre chose que des guides (crédentials, T-shirts, livrets spirituels, listes d'hébergement etc...) ; eh bien ces 700 € proviennent du fait que l'on a vendu moins de T-shirts que prévu (-500 €) et moins de listes d'hébergements (-200 €).
- Nous verrons dans les dépenses que la totalité des gains réalisés grâce à l'A.G. 2015 ont été dépensés et sont comptabilisés dans le chapitre 6 des dépenses.
- **Le point 7** « produits de l'hospitalité » a rapporté d'avantage que prévu (+ 3.300 €) ; ceci s'explique simplement par une plus grande fréquentation de nos refuges (+ 17 %), comme vient de nous le dire le Président.
- **Le point 9** « produits divers » semble avoir fourni 450 € à l'association : il s'agit là des frais de port (guides et crédentials) payé par les personnes qui ont commandé via le site internet. Bien évidemment ces sommes se retrouvent en dépenses dans les « frais de bureau »
-
- Globalement les recettes ont été de plus de 13.100 € supérieures à ce qui était prévu (47.126 € pour 34.000 € budgétés).
- En dépenses:
- **Les points 1 à 4** étant conformes à ce qui était prévu, on passe directement à la suite.
- **Le point 5** est supérieur de plus de 400 € à ce qui était prévu. Cela est dû à une mauvaise estimation des frais de représentation.
- **Le point 6** « dépenses des activités » est supérieur à 86 % de ce qui avait été prévu : soit +9.600 €. On retrouve là intégralement les surplus réalisés par l'A.G. (5.400 €) et les achats de guide (3.700 €) qui n'avaient pas été budgétés. Quant aux 500 € qui restent, ils proviennent des frais supplémentaires de l'A.G. qui avaient été sous-estimés (récital, promenade nocturne dans Vézelay).
- **Le point 7** « dépenses d'aide aux pèlerins » est inférieur (- 2.000 €) que ce qui avait été budgété ; en fait ce chapitre aurait dû faire apparaître une économie plus importante (- 3.500 €), car nous avons budgété 3.500 € pour l'aménagement et l'équipement de nouveaux refuges et que nous en avons pas dépensé le premier centime ; mais l'augmentation de fréquentation de nos refuges a entraîné une augmentation des achats de produits d'alimentation et d'entretien pour préparer les repas et entretenir les refuges (+ 1.000 €), ainsi qu'une augmentation des charges (+ 500 €)
-
- Le total des dépenses s'élevant à 42.159,80 €, alors que les recettes se sont élevées à 47.126,55 €, nous vous proposons d'affecter en réserves la différence, soit 4.966,75 €.

- **Le bénévolat**
-
- Venons-en maintenant au fameux point 8 (aussi bien en recettes qu'en dépenses).
-
- Ce chapitre 8 est destiné à la valorisation des activités de bénévolat (celles du bureau et du conseil d'administration, celles des chargés de mission, celles des baliseurs, celles des permanenciers, et celles des hospitaliers, celles de la gestion du site internet, de la réalisation du bulletin, de l'organisation des manifestations etc...). Cela a demandé à chacun de quantifier le temps passé pour l'association et nous a permis de modifier le compte d'exploitation de la manière suivante :

COMPTE D'EXPLOITATION 2015					
RECETTES			DÉPENSES		
-1-	Cotisations	5.880,00 €	2.240,45 €	Frais de bureau	-1-
-2-	Dons & legs	616,00 €	503,45 €	Assurance RC	-2-
-3-	Subventions & partenariats	1.249,30 €	307,70 €	Cotisations & participations	-3-
-4-	Produits financiers	269,17 €	2.725,36 €	Frais de fonctionnement	-4-
-5-			2.416,84 €	Frais d'équipements	-5-
-6-	Produits des activités	16.855,40 €	20.702,43 €	Dépenses des activités	-6-
-7-	Produits de l'hospitalité	21.813,71 €	13.263,57 €	Dép. d'aide aux pèlerins	-7-
-8-	Renonciation à remboursement	153.593,99 €	153.593,99 €	Dépenses théoriques des activités bénévoles	-8-
-9-	Produits divers	442,97 €	0,00 €	Dépenses diverses	-9-
-0-	Prélèvements sur réserves	0,00 €	4.966,75 €	Affectation en réserves	-0-
	TOTAL des recettes	200.720,54 €	200.720,54 €	TOTAL des dépenses	

- En dépenses, on trouve la valorisation du temps passé par les bénévoles, compte tenu des tâches qu'ils ont accompli.
- En recettes, on trouve la contrepartie de cette somme sous forme d'une renonciation au profit de l'association à se faire rembourser les heures passées dans les diverses tâches.
-

Détaillons maintenant ce fameux point 8 (aussi bien en recettes qu'en dépenses) :

Activité/Nb heures	Activités coeff1	Activités coeff 2	Activités coeff 3	
Permanence	1.607,75			
Hospitalité	6.569,00			
Balisage	503,00			
Bureau	315,50	1061,30	315,50	
CA (hors bureau)	237,00	765,00	237,00	
Chargés de mission		618,00		
Total (heures)	9.232,25	2.444,30	552,50	12.421,30
Valorisation	88721,92 €	46.979,45 €	17.892,62 €	153.593,99

Il va de soi que le nombre d'heures indiquées est parfois fournie à la louche. Cependant, En ce qui concerne les 2 premières activités, celles-ci produisent plus de 70% des heures de bénévolat et ne sont pas laissées à l'appréciation des personnes ; en effet, par jour de permanence, nous comptons 7 heures 30, et par jour d'hospitalité 9 heures.

En ce qui concerne la valorisation de ces heures, nous comptons 1 SMIC horaire brut pour les tâches d'exécution, 2 SMIC horaires pour les tâches de gestion, et 2,5 SMIC horaires pour les tâches d'administration et de représentation de l'association.

Au 1^{er} janvier 2015, le SMIC horaire brut était de 9,61 € et le net 7,53 €. La différence entre les deux correspond aux cotisations sociales du salarié.

Nous n'avons pas pris en compte les cotisations patronales, uniquement parce que nous ne savons pas s'il faut en tenir compte ; si c'était le cas, la valorisation du bénévolat s'élèverait alors à près de 225.000 € !

En conclusion 2015 aura été, sur le plan financier une bonne année... Mais il convient de faire quelques remarques :

- Les frais généraux (points 1 à 5 des dépenses) sont largement couverts par les cotisations, les dons, et les produits financiers (point 1 à 4 des recettes). Il est important d'insister sur ce point, car c'est un indicateur de la vitalité de notre association : nos activités sont indépendantes de nos ressources qui ne servent qu'à administrer l'association.
- Le point 6 en recettes n'est pas équilibré avec le point 6 en dépenses ; je pense qu'il ne pourra jamais l'être en raison essentiellement des efforts que fait l'association pour fournir aux permanenciers un logement digne de ce nom (en 2015, la location du local de Fontette, son assurance, les taxes de séjour, qui ajoutés aux fournitures pour la permanence se sont élevés à 4.518 €.

- Le point 7 en dépenses est couvert largement par le même point en recettes. Ce qui signifie que tous les bénéfices réalisés par les refuges, en partie couvrent les pertes des activités (point 6), et en partie pourront être réinvestis dans la subvention, l'entretien et l'équipement de ces mêmes refuges (4.703 €). Cela est tout à fait satisfaisant, car cela montre que les refuges peuvent, globalement, fonctionner en parfaite autonomie.

- **Situation de trésorerie au 31/12/2015 :**

- Sur la diapo, les chiffres au 31/12/2015 sont en noirs.
- Pour mémoire on a remis en bleu les chiffres au 31/12/2014.

- Compte courant : 4.025,78 €
- Livret A : 35.942,12 €

- Soit au total : 39.967,90 €

- Mais il nous faut tenir compte d'un en-cours débiteur de 74,37 €

- Le montant réel de notre avoir était donc de : 39.893,53 €

On remarquera que la différence entre le solde brut 2015 et le solde brut 2014 représente ce que l'on met en réserve, soit 4.966,75 €.

Le Rapport financier 2015 est voté à l'unanimité

Quitus de sa gestion est ainsi accordé au Conseil d'administration et à son trésorier.

IV – Fixation du montant des cotisations 2016

C'est à l'assemblée générale qu'il appartient de se prononcer sur l'évolution des cotisations et de leurs montants. Le Président indique que le montant des cotisations a fait l'objet d'un réajustement lors de l'assemblée générale du 22 février 2014 à Saint-Doulchard, et soumet au vote des adhérents le maintien des cotisations aux montants actuels.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

Rappel de ces montants : - cotisation individuelle : 28 €
 - cotisation couple : 38 €
 - cotisation 18-25 ans : 14 €
 - cotisation – de 18 ans : 5 €

V - PLAN D' ACTIONS 2016

Le président donne la parole à Mr Jean-Pierre Château, Maire de Guérisny. Celui-ci nous fait part de son projet d'ouverture d'un refuge municipal qui sera inauguré le 23 avril 2016 en présence de notre association, ainsi que la mise en valeur du riche patrimoine industriel de sa ville.

Le président remet à Mr le Maire de Guérisny la plaque officielle qui sera apposée sur le refuge municipal de « **Refuge de la Voie de Vézelay** »

Lors de notre précédente assemblée générale qui s'est tenue à Vézelay, je vous avais proposé que l'année 2015 soit une année de transition, en précisant simplement que transition ne voulait pas dire immobilisme !

Pour l'année qui se présente à nous, je vous propose de poursuivre dans cette voie, année de transition mais également année de consolidation de notre Association, et enfin année d'ouverture.

Notre association dispose d'outils de communication qui doivent lui permettre de mieux se faire connaître des populations qui demeurent le long de la Voie Historique de la Voie de Vézelay.

Le stand parapluie que vous pouvez voir ici, doit nous permettre de renouveler, sous réserve de l'accord des municipalités, l'expérience vécue les 21 et 22 juin 2015 autour du refuge d'Ainay-le-Château, en organisant des journées Portes Ouvertes à Bouzais, et/ou à Saint-Ferme.

Il doit également nous permettre de participer à quelques forums des Associations organisées par les municipalités situées le long de la Voie Historique de Vézelay ou dans sa proximité immédiate.

Se faire connaître du public, et des municipalités, expliquer les buts d'une association jacquaire comme la nôtre, donner envie à des personnes de s'investir dans le bénévolat, leur donner envie d'adhérer à notre association et d'en partager les différentes actions majeures de permanenciers, de baliseurs et d'hospitalité, mais également les actions un peu moins gratifiantes mais très importantes, comme le secrétariat ou la comptabilité.

Pour gérer cette communication, je vous propose la création d'un poste de chargé de communication, qui pourrait être confié à un administrateur de préférence et directement rattaché au président.

La coquille de bronze que vous pouvez admirer devant vous, appartient maintenant à notre association depuis le début de l'année.

Dans mon rapport d'activités 2015, j'ai eu l'occasion de vous narrer l'histoire de cette fameuse coquille en bronze, je ne m'y attarderai pas plus longtemps, mais il me semble important de remonter un peu dans le temps pour vous dire que, pour la première fois sur la Voie Historique de Vézelay, à l'occasion de l'année sainte 1999, ces mêmes coquilles furent implantées dans la ville ancienne de Périgueux et inaugurées pour la Saint-Jacques, le 25 juillet. Depuis l'été 2000, ces coquilles en bronze sont implantées au point de départ de la voie, à Vézelay même. Elles le sont depuis le 25 juillet 2001, à Limoges et à Saint-Léonard-de-Noblat, rappelant ainsi, après Aymery Picaud, toute l'importance du Limousin et de sa capitale pour cette voie qui en porte le nom. S'y sont ajoutées, depuis 2002, de nouvelles implantations à La Souterraine, Port-Sainte-Foix, Saint-Sever, Pellegrue, Issoudun en 2005, Neuvy-Saint-Sépulchre en 2006, Châteauroux et Déols en 2007, pardonnez-moi si j'en ai peut-être oublié.

Ces implantations traduisent une coopération particulièrement efficace qui se développe de plus en plus entre les municipalités, d'une part, et les associations des Amis de Saint-Jacques de la voie de Vézelay d'autre part. Mais ce balisage exceptionnel a aussi un caractère incitatif, de nature à susciter de nouvelles vocations pèlerines. De plus, il ne faut pas oublier que si le pèlerin ne passe en principe qu'une nuit sur place, il est heureux, avant ou après son pèlerinage, de faire connaître à ses proches les lieux de son passage, contribuant ainsi à une économie touristique non négligeable dans la mouvance compostellane, dont régions et villes traversées ne peuvent que bénéficier.

Cette coquille en bronze est le symbole de notre Voie Historique de Vézelay, et selon une convention de rétrocession, notre association peut autoriser une commune à l'utiliser pour baliser, au sol, les

parties urbaines de la voie de Vézelay. Elle a été déposée à l'I.N.P.I. et ne pas être utilisée par d'autres associations sans notre accord.

Nous allons reprendre la mise en place de ces coquilles en bronze en 2016, trois villes nous ont sollicité : Bourges, Guérisny et Charost. Ces projets prennent petit à petit forme et devraient aboutir en cours d'année. Cela représente la fabrication d'environ 200 coquilles en bronze.

Le projet de Guérisny se double du projet d'ouverture d'un nouveau refuge pèlerin municipal pour lequel notre association a été sollicitée comme conseiller technique. Cette ouverture devrait avoir lieu prochainement.

La municipalité d'Ainay-le-Château s'est montrée très intéressée par ce balisage dans la partie urbaine du chemin.

Tout cela nécessite de nombreux contacts avec les municipalités et de nombreux déplacements. Cela fait également partie des missions de notre association.

La Maison du Pèlerin à Vézelay L'an dernier je vous disais mon pessimisme quant à la réalisation de ce projet.

Des lenteurs administratives et judiciaires ont un peu fait trainer les choses. J'ai très récemment reçu un plan assez succinct des locaux que la municipalité serait disposée à mettre à notre disposition. De prochaines réunions vont avoir lieu avec Monsieur Hubert Barbier, maire de Vézelay pour affiner ce projet. Il m'est encore impossible de vous donner plus de précision sur ce projet et surtout sur les locaux pressentis, Monsieur Barbier nous ayant demandé une totale confidentialité jusqu'à l'annonce officielle qu'il en fera auprès de son conseil municipal.

Nous sommes semble-t-il sur la bonne voie, et la volonté de la municipalité de voir aboutir ce projet est manifeste.

Session de préparation à l'hospitalité

2016 sera pour notre association, l'année de l'hospitalité, par la mise en place d'une session de préparation à l'hospitalité, longuement réfléchi et mis en place par Liliane Touratier, adhérente et Gilbert Planchat, administrateur.

Ils ont participé en 2015 à une session organisée par l'A.R.A. et plus particulièrement par Alain Barbaud en charge de cette fonction au sein de l'A.R.A.

L'A.R.A. organise tous les ans deux sessions qui rencontrent un très gros succès auprès des personnes qui souhaitent consacrer du temps à l'accueil des pèlerins dans les différents refuges des voies jacquaires. Chaque année ils sont contraints de refuser des inscriptions.

Liliane et Gilbert ont été séduits. Notre conseil d'administration a accepté leur proposition de reproduire une session de préparation à l'hospitalité, en 2016, en y associant l'association des Amis et Pèlerins de Saint-Jacques en Limousin-Périgord. Alain Barbault, Liliane et Gilbert viennent de tenir cette session qui s'est terminée ici-même, jeudi dernier.

Cette session est bâtie autour de 4 axes de travail/réflexion :

- ⌚ La fonction d'hospitalité ; les fonctions, tâches, comportement de l'hospitalier. Cette partie est essentiellement construite à partir des échanges entre participants.
- ⌚ Les aspects historiques et culturels du Chemin de Saint-Jacques de Compostelle.
- ⌚ Le patrimoine historique et religieux spécifique à la voie de Vézelay.
- ⌚ Une réflexion spirituelle sur l'hospitalité.

Pour suivre cette session, il est nécessaire d'avoir fait le chemin, du moins en grande partie.

Naturellement cette expérience pourrait être reconduite chaque année si la demande s'en fait sentir.

Enfin je vais évoquer le **bulletin de l'association** qui va poursuivre son petit bonhomme de chemin sous la houlette de Jacques Marié qui, je vous le rappelle, attend avec impatience vos propositions d'articles et d'anecdotes jacquaires.

Voilà les grands axes que nous comptons développer en 2016, si vous en êtes d'accord. Aussi je sou mets volontiers ce plan d'actions 2016 aux votes de l'assemblée ici présente, mais seulement après vous avoir donné la parole pour vos éventuelles questions ou suggestions :

Questions / suggestions :

Intervention de Mr de CARMO Olivier qui remercie les formateurs de la cession d'hospitalité du début de semaine.

Q : Mr Paul GRAVOST demande – quelle publicité allez-vous faire pour la cession hospitalité 2016 ?

R : Programme à définir et à améliorer, et information de tous les adhérents plus les associations en aval et en amont de Vézelay.

- Noël Vernois suggère pour le refuge de Bouzais, l'agrandissement des cuisines et de faire une chambre dans le grenier.

Le plan d'action 2016 est voté à l'unanimité des présents et représentés.

VI -Budget prévisionnel - exercice 2016

Nous allons vous présenter le budget prévisionnel 2016, réduit, comme le compte d'exploitation 2015, aux seules grandes têtes de chapitre.

Mais avant de commenter ce budget, il convient de réparer une petite erreur : en effet lorsque vous avez reçu la convocation, vous avez reçu également le budget prévisionnel. Malheureusement, suite à une erreur de votre trésorier, vous n'avez pas eu la dernière version de ce budget :

BUDGET 2016				
RECETTES			DÉPENSES	
-1-	Cotisations	6.000,00 €	2.100,00 €	Frais de bureau
-2-	Dons & legs	500,00 €	550,00 €	Assurance RC
-3-	Subventions & partenariats	1.500,00 €	350,00 €	Cotisations & participations
-4-	Produits financiers	250,00 €	3.250,00 € 2.250,00 €	Frais de fonctionnement
-5-			1.200,00 €	Frais d'équipements
-6-	Produits des activités	11.000,00 €	13.100,00 €	Dépenses des activités
-7-	Produits de l'hospitalité	21.500,00 €	19.900,00 € 20.900,00 €	Dép. d'aide aux pèlerins
-8-	<i>Valorisation du bénévolat</i>	<i>non</i>		<i>budgétisable</i>
-9-	Produits divers	400,00 €	700,00 €	Dépenses diverses
-0-	Prélèvements sur réserves	0,00 €	0,00 €	Affectation en réserves
	TOTAL des recettes	41.150,00 €	41.150,00 €	TOTAL des dépenses

Globalement le budget reste inchangé, mais il y a un transfert de 1.000 € du poste 4 des dépenses au poste 7.

De quoi s'agit-il ?

Initialement, nous avons provisionné 1.500 € pour la formation. Or nous nous sommes aperçu que cette formation concernait deux éléments différents : d'une part la formation traditionnelle de gestion du site informatique et la formation spécifique à la fonction d'hospitalier, que l'on veut entreprendre à partir de cette année. La première formation est effectivement d'ordre général et doit être imputée aux frais généraux de l'association (points 1 à 5 des dépenses), la formation à la fonction d'hospitalier, quant à elle, doit être imputée aux « dépenses d'aide au pèlerin » puisque la raison d'être première de l'hospitalier c'est bien d'aider les pèlerins. D'où ce transfert de 1.000 € du poste 4 au poste 7 ; Dans le poste 4 il reste 500 € pour la formation à la gestion du site internet.

Venons-en maintenant aux commentaires sur le budget finalisé.

BUDGET 2016					
RECETTES			DÉPENSES		
-1-	Cotisations	6.000,00 € <i>(6.000 €)</i>	2.100,00 € <i>(2.200 €)</i>	Frais de bureau	-1-
-2-	Dons & legs	500,00 € <i>(500 €)</i>	550,00 € <i>(650 €)</i>	Assurance RC	-2-
-3-	Subventions & partenariats	1.500,00 € <i>(100 €)</i>	350,00 € <i>(250 €)</i>	Cotisations & participations	-3-
-4-	Produits financiers	250,00 € <i>(350 €)</i>	2.250,00 € <i>(2.300 €)</i>	Frais de fonctionnement	-4-
-5-			1.200,00 € <i>(2.300 €)</i>	Frais d'équipements	-5-
-6-	Produits des activités	11.000,00 € <i>(8.450 €)</i>	13.100,00 € <i>(11.100 €)</i>	Dépenses des activités	-6-
-7-	Produits de l'hospitalité	21.500,00 € <i>(18.500 €)</i>	20.900,00 € <i>(15.200 €)</i>	Dép. d'aide aux pèlerins	-7-
-8-	<i>Valorisation du bénévolat</i>	<i>non</i>		<i>budgétisable</i>	-8-
-9-	Produits divers	400,00 € <i>(100 €)</i>	700,00 € <i>(0 €)</i>	Dépenses diverses	-9-
-0-	Prélèvements sur réserves	0,00 € <i>(0 €)</i>	0,00 € <i>(0 €)</i>	Affectation en réserves	-0-
	TOTAL des recettes	41.150,00 € <i>(34.000 €)</i>	41.150,00 € <i>(34.000 €)</i>	TOTAL des dépenses	

Remarque préliminaire : Les valeurs inscrites en noir, sont celles du budget 2016, tandis que les valeurs en bleu et entre parenthèses sont celles du budget 2015.

Pour bâtir ce budget nous sommes partis de l'existant, c'est-à-dire des actions répétitives auxquelles nous aurons à faire face quoiqu'il arrive ; en particulier « les frais de bureau », « les assurances », notre « cotisation à la fédération », la plupart des « frais de fonctionnement », « les frais d'équipement », certaines « dépenses des activités » et « d'aide aux pèlerins ».

Une fois cette base établie, il suffit d'y rajouter les dépenses estimées, liées aux activités plus spécifiques que nous comptons déployer en 2016 comme vient de nous l'indiquer le Président dans la présentation des projets pour 2016.

Une fois toutes les dépenses établies, il convient de mettre en face toutes les recettes, qui elles ne peuvent être qu'estimées en fonction de l'expérience des années précédentes.

Examinons donc d'abord les recettes :

Nous avons prévu des cotisations du même ordre que celles que nous avons eues en 2015.

Les dons sont estimés à ce qui se fait habituellement.

La seule subvention « automatique » que nous recevons provient de la mairie de Pellegrue, et s'élève à 100 €. Nous y ajouterons cette année les sommes estimées provenant du partenariat avec nos éditeurs de guide.

Les produits financiers sont estimés à 250 €, ce n'est pas une prévision, car les intérêts étant versés en début d'année, nous savons déjà que ceux-ci se sont élevés à 251,05 € !

Les produits des activités (ventes et manifestations) sont en nette augmentation pour 2 raisons : la vente de T-shirts et celle de guides.

Enfin, nous prévoyons que les participations aux nuitées et aux repas des refuges seront du même ordre qu'en 2015, c'est-à-dire supérieure de 3.000 € à ce qui avait été budgété à l'époque.

Comme produits divers, nous n'entendons pour l'instant que l'avance qui nous est faite, pour envoyer des livrets, des guides et des credentials mis en vente chez le Président et la cession éventuelle de draps et taies intissés.

Passons maintenant aux dépenses :

Les frais de bureau et l'assurance RC, sont en ligne avec le budget 2015.

Au chapitre 3, nous avons notre adhésion à la FFACC (fédération française des associations des chemins de Compostelle) et notre adhésion à l'office du tourisme du Vézélien auquel nous adhérons depuis l'an dernier, ce qui explique l'augmentation de 100 € par rapport au budget 2015.

Pour les frais de fonctionnement, ils sont du même ordre que ceux qui avaient été budgété l'an passé.

Au chapitre 5 (Frais d'équipement), nous provisionnons 700 € pour l'achat d'un vidéoprojecteur et 500 € par précaution pour l'achat éventuel de matériel au siège.

Au chapitre 6 (Dépenses des activités) : Elles sont en augmentation de près de 3.000 € par rapport à l'an dernier ; c'est essentiellement en raison de l'achat de guides divers, achat qui n'avait pas été pris en compte l'an dernier.

Enfin, les dépenses d'aide au pèlerin (chapitre 7) seront un peu plus élevées que celles que nous avons prévues pour 2015 : c'est essentiellement dû à l'imputation à ce poste de la formation des hospitaliers (1.000 €), à l'augmentation des charges des refuges (+ 1.000 €), à une provision plus grande pour l'aménagement et l'équipement de nouveaux refuges (+ 1.000 €), à une augmentation des frais de balisage (+ 500 €) du fait de la confection de moules pour réaliser les coquilles en bronze implantées dans la chaussée, qui désormais ne seront plus commandées à la ville de Leon, mais seront fondues sous notre contrôle par un fondeur de notre choix ; enfin, vu l'augmentation de la fréquentation de nos refuges, nous prévoyons aussi une augmentation des frais de confection des repas et d'entretien des locaux (+ 1.000 €).

Enfin au chapitre 9 « dépenses diverses », nous avons inscrits 700 €. Il s'agit là de la somme globale que nous devons reverser aux autres associations de la voie de Vézelay en raison du partenariat avec les éditeurs de guide : la convention que nous avons signé avec eux stipulant que nous recevons la totalité des sommes relevant du partenariat éditeurs-associations, à charge pour nous d'en redistribuer une partie en fonction du nombre de kilomètres de la voie couverts par leur zone d'influence.

En conclusion, ce budget est en équilibre, avec 41.500 € de prévu, il est nettement plus agressif que celui de l'an dernier (34.000 €), soit 22 % d'augmentation. Néanmoins quand on voit notre compte d'exploitation 2015 (47.126 €), cela est encore en retrait de ce que nous avons effectivement réalisé en 2015.

Aussi je soumet volontiers le budget prévisionnel 2016 aux votes de l'assemblée ici présente, mais seulement après vous avoir donné la parole pour vos éventuelles questions ou suggestions :

Q: Mr Yvon GOUIN, demande pourquoi les éditeurs ne remboursent pas les associations de la Voie de Vézelay, pour le travail effectué sur cette voie?

R: Ce n'est pas le travail des éditeurs et nous sommes là pour aider les différents intervenants de cette voie.

Le budget prévisionnel 2016 est voté à l'unanimité.

VII - La parole est aux invités.

Le président invite les personnalités présentes qui le souhaitent à intervenir. Chacun à son tour, a présenté ses activités au sein des structures qu'il représente et répondu aux questions posées par l'assemblée.

Sont intervenus successivement Monsieur Jean-Pierre CHATEAU, maire de Guérigny, Marguerite MALDAN présidente de l'Association des Amis de Saint-Jacques en Bourbonnais, Jean-Pierre DUPIN, représentant l'Association des Amis de Saint-Jacques en Aquitaine, Jean-Claude BELLEVILLE, président de la Confraternité des Pèlerins de Saint-Jacques en Bourgogne, Jean-Paul ROUSSEAU, président de l'Association Yonne-Compostelle, William GRIFFITHS ancien président de la Confraternity of Saint-James en Angleterre et Gerhard WAIGAND de la Hessliche Jakobus Gesellschaft de Francfort, tous deux membres de notre association.

VIII – Election au Conseil d'Administration

En application des dispositions de l'article 26 des statuts de l'association, le conseil d'administration peut comprendre jusqu'à 15 membres, alors qu'il n'en compte actuellement que 12.

- Yves CHRAPEK	élu en 2015	jusqu'en 2018	
- Annie DUBOIS	élue en 2013	en fin de mandat	ne se représente pas
- Michel GUICHARD	élu en 2014	jusqu'en 2017	
- Dominique HANUISE	élu en 2014	pour 2 ans - fin de mandat	ne se représente pas
- Bernard KIENZLER	élu en 2013	en fin de mandat	se représente
- Alain KIRCHHOFFER	élu en 2013	en fin de mandat	se représente
- Jacques MARIE	élu en 2013	en fin de mandat	se représente
- Dominique MISCOPAIN	élu en 2014	pour 2 ans - fin de mandat	ne se représente pas
- Gilbert PLANCHAT	élu en 2014	jusqu'en 2017	
- Alain REINBOLD	élu en 2015	pour 1 an - fin de mandat	se représente
- Josette REINBOLD	élue en 2014	jusqu'en 2017	
- Marie-Hélène TREHEUX	élue en 2013	en fin de mandat	ne se représente pas

3 adhérents ont exprimé leurs souhaits de se présenter aux suffrages de l'assemblée.

- Liliane TOURATIER
- Jean-Noël DELATTRE
- Noël DELGADO candidature spontanée ajoutée manuellement sur les bulletins de vote.

Le président demande aux nouveaux candidats de bien vouloir se présenter à l'assemblée.

A l'issue de cette présentation, il est procédé à l'élection prévue à bulletin secret. A la demande d'un adhérent de procéder au vote à mains levées, le président soumet ce choix à l'assemblée qui est refusé par une adhérente. Le vote est donc effectué à bulletin secret, Un bureau de scrutateurs est constitué de Françoise WEYMIENS, de Geneviève DUPIN et de Dominique MISCOPAIN, tous trois adhérents de l'association.

Après dépouillement, 92 bulletins ont été comptés dont 1 bulletin nul, soit 91 suffrages exprimés.

Ont obtenus :

- Jean-Noël DELATTRE 91 voix
- Noël DELGADO 91 voix
- Bernard KIENZLER 91 voix
- Alain KIRCHOFFER 91 voix
- Jacques MARIE 91 voix
- Liliane TOURATIER 91 voix
- Alain REINBOLD 91 voix

Bernard Kienzler, président sortant communique les résultats du vote aux adhérents présents et félicite les élus au conseil d'administration.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h00, et se termine par le pot de l'amitié .

Le Président

Bernard Kienzler